



Les Anciens de Coca-Cola en France

## **PROCES-VERBAL de l'Assemblée Générale ordinaire du 17 février 2022**

Association Coca Cola Club- Association loi 1901 , Siège social :73 rue des Morillons 75015 PARIS

Le 17 février 2022 à 20h, les membres de l'association se sont réunis sur convocation du conseil d'administration par mail : une première fois le 17 décembre pour le 27 janvier 2022, une seconde fois le 19 janvier 2022 annulant la première date et reportant, en fonction des conditions sanitaires, l'assemblée générale le 17 février 2022

l'Assemblée Générale s'est réunie le 17 février 2022, sous la présidence de Madame Virginie RAJON

Le secrétariat est assuré par Monsieur Sylvain JUNGFER ;

La présidente constate que 65 membres sur 77 cotisants. sont présents La Présidente déclare alors que l'Assemblée s'est régulièrement constituée peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Puis, la présidente rappelle que l'ordre du jour est le suivant :

- Le rapport d'activités 2021 (résolution n°1)
- Les comptes financiers 2021 et les perspectives 2022 (résolution n°2)
- Le renouvellement du Bureau, tous les membres actuelles se représentant (résolution n°3)

Elle se félicite de nous voir tous réunis physiquement après ces mois difficiles, donne lecture du rapport de la présidence, et ouvre les débats. Un échange de vues intervient, personne ne désirant plus prendre la parole, la Présidente ouvre le scrutin sur les résolutions figurant à l'ordre du jour.

### **PREMIERE RESOLUTION**

Après lecture du rapport d'activités de l'année 2021 l'Assemblée Générale approuve ledit document tel qu'il lui a été présenté.

**Cette résolution est adoptée à 65 voix / 65 voix pour, 0 absentation, 0 voix contre**

### **DEUXIEME RESOLUTION**

Après lecture du rapport financier relatif aux comptes de l'association pour l'exercice 2021, l'Assemblée Générale approuve ledit document tel qu'il lui a été présenté. Dès lors, quitus de sa gestion est donnée au trésorier pour l'exercice écoulé.

Après présentation du budget de l'exercice 2022, l'Assemblée Générale approuve ledit budget tel qui lui a été présenté.

**Cette résolution est adoptée à 65 voix / 65 voix pour, 0 absentation, 0 voix contre**

## TROISIEME RESOLUTION

Adrienne Rostaing fait part de sa décision de ne pas se représenter, l'ensemble du bureau remercie Adrienne pour sa collaboration ces dernières années

Jean Michel Rothier présente sa candidature

Il est procédé à l'élection des administrateurs

Sont déclarés régulièrement élus :

Virginie Rajon en tant qualité de Présidente

Sylvain Jungfer en qualité de vice-président et de secrétaire général

Christian Lavril en qualité de trésorier

Delphine Dierstein en qualité de responsable des évènements

Anne Laure Viton en qualité de responsable développement

Catherine Grenet en qualité de responsable marketing

David Gueunoun en qualité de responsable du site web ,

Jean Michel Rothier dont la responsabilité sera précisée lors de la prochaine réunion du bureau, prévue le 17 mars 2022.

**Cette résolution est adoptée à 65 voix / 65 voix pour, 0 absentention, 0 voix contre**

Tout pouvoir est donné au Bureau pour mettre à jour les statuts de l'Association et déclarer la modification à la préfecture de Paris.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par le président, le secrétaire et le trésorier.

Le 17/02/2022

### SIGNATURES



Le président

Virginie Rajon



Le vice president

Sylvain Jungfer



Le trésorier

Christian Lavril